

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

1 – En amont de la formation

- ▶ Pour les formations en Intra, notre formateur contacte les établissements demandeurs afin de bâtir des parcours de formation adaptés à leur personnel en prenant en compte les réalités de leurs pratiques professionnelles ainsi que leurs attentes spécifiques.

La chargée de l'Organisme de formation en collaboration avec le responsable de formation de la structure demandeuse, définissent un calendrier personnalisé des sessions de formation afin de respecter au mieux leur organisation et leur gestion des plannings.

Un questionnaire d'évaluation des besoins en formation peuvent également être transmis à l'établissement demandeur tout comme pour les formations en inter.

- ▶ Pour les formations en Inter, un délai de 3 jours est requis entre la demande d'inscription et le process d'inscription. Un questionnaire d'évaluation des besoins en formation est transmis aux stagiaires. Les résultats du questionnaire sont transmis au formateur afin d'ajuster le programme de formation en fonction du niveau des apprenants et de leurs attentes. C'est ainsi, par exemple, pour certaines formations, qu'il est demandé aux apprenants de préparer des cas concrets de situations professionnelles rencontrées afin de les analyser au moment de la formation, dans un souci permanent d'adaptation.

2 – Lors de la formation

La restitution des questionnaires en amont ayant fait l'objet d'une analyse au préalable par le formateur, un échange est alors proposé en début de formation pour un retour concret auprès des apprenants et une adaptation du contenu aux attentes définies par le groupe.

3 – En cours de formation

Les contenus pédagogiques et les méthodes utilisées peuvent être modifiés au cours de la formation selon les différents retours des apprenants afin de tout mettre en œuvre pour que chacun atteigne les objectifs attendus.